

BIODÉCHETS : PREMIER RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE EN ILE-DE-FRANCE

Paris, le 5 septembre 2022. Le Syndicat Intercommunal d'Ordures Ménagères (SIOM) de la Vallée de Chevreuse a anticipé les obligations légales en lançant la collecte des biodéchets sur l'ensemble de son territoire, en amont de sa généralisation en 2024. Un premier retour d'expérience sur le déploiement de ce nouveau service est organisé le jeudi 15 septembre prochain. L'occasion de faire le bilan de ces 5 premiers mois et de rendre compte du rôle moteur des collectivités pour lutter contre le changement climatique.

Les collectivités disposent d'un rôle crucial pour susciter une véritable dynamique globale.

Convaincu que la protection de l'environnement repose en partie sur l'économie circulaire, le SIOM est engagé dans une politique volontariste en faveur de la transition écologique et énergétique sur le territoire.

En avril 2022, le SIOM est le premier syndicat d'Ile-de-France à déployer la collecte des biodéchets en porte à porte auprès des habitants volontaires de son territoire. Avec plus de 4 000 foyers déjà inscrits, le SIOM anticipe un développement régulier de ce nouveau service dont la mise en place deviendra obligatoire pour toutes les communes dès 2024.

Jamais un syndicat de déchets français n'a mis en place ce service sur une aussi grande échelle !

Mais d'ores et déjà, ce déploiement soulève des questions : quel est son coût final ? quel risque de report sur la fiscalité ? quel bilan carbone consommé ? 5 mois après son lancement, le SIOM est en mesure de constater les premiers effets, voulus ou non, de cette collecte.

Dans ce contexte, à la veille de la semaine européenne du développement durable, **Jean-François Vigier, Président du SIOM, organise un retour d'expérience sur cette collecte avec la participation de ses deux prestataires, Sepur et Moulinot,**

Jeudi 15 septembre

de 10h30 à 14h00

à CentraleSupélec, 3 Rue Joliot Curie, 91 190 Gif-sur-Yvette.

Merci de confirmer votre présence sur [ce lien](#).



www.siom.fr

À PROPOS DU SIOM – Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères

Le Siom de la Vallée des Chevreuse assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de plus de 209 000 habitants et déploie une politique ambitieuse d'économie circulaire sur son territoire. Regroupant 21 communes réparties sur les départements de l'Essonne et des Yvelines, le SIOM est passé avec succès à l'ère des syndicats modernes et écologiques. Il collecte des déchets, les valorise et produit deux sources d'énergie : chaleur et électricité.